

Périmètre temporel



Le Bilan Carbone en Comptabilité Carbone Analytique doit quantifier les émissions d'une organisation pendant une durée donnée, correspondant à un exercice comptable.

Il est recommandé de réaliser un bilan annuellement afin de faciliter l'industrialisation de la comptabilité carbone, de suivre une trajectoire et de créer une culture carbone au sein de l'organisation.

Tout autre choix du périmètre temporel autre que le dernier exercice comptable en date doit être justifié.
